

Repair Café

Guide pratique
**PRÉVENTION
DES RISQUES**



REPAIR CAFE



assureur militant



En 2009, nous organisons le tout premier Repair Café à Amsterdam. En quelques années, le mouvement a pris de l'ampleur et compte aujourd'hui à travers le monde près de 2 000 membres qui déploient l'idée de réparer avant de jeter !

La fondation Repair Café, créée en 2010 et qui fédère ce mouvement, est soutenue depuis quelques années par MAIF, entreprise engagée sur le champ de l'économie circulaire et qui appuie le développement des Repair Cafés en France.

Ce guide pratique, à glisser dans la boîte à outils, permet aux organisateurs et réparateurs bénévoles de prévenir les accidents et de créer un environnement sûr. MAIF nous apporte ses conseils d'expert, indispensables pour le bon déroulement de nos ateliers. Car, comme partout où l'on travaille, c'est la sécurité qui prime avant tout !

Nous remercions MAIF d'avoir initié ce travail de coconstruction avec des associations de Repair Cafés du sud-est de la France, et de venir, par le biais de ce guide prévention, renforcer son implication dans la sensibilisation aux enjeux du développement durable et plus particulièrement de la gestion des déchets. Jeter ? Pas question !

Martine POSTMA

Présidente de la fondation Repair Café

Ce guide pratique de sécurité est destiné aux organisateurs et réparateurs bénévoles des Repair Cafés.

C'est d'abord, et avant tout, un outil de référence pratique pour prévenir les risques d'accident et organiser un atelier Repair Café en toute sécurité.

À consulter avant chaque atelier !

À conserver à portée de main durant l'atelier !



4 ORGANISATEUR D'UN ATELIER



6 RÉPARATEUR BÉNÉVOLE



13 AFFICHAGE RÉGLEMENTAIRE



16 CONSIGNES EN CAS D'ALERTE



18 LES FICHES SÉCURITÉ

ANNEXES

- La couverture des risques : pourquoi s'assurer ? Pour quels risques ?
- La décharge de responsabilité pour réparateur mineur



Organisateur d'un atelier

Conseils de sécurité

Ma responsabilité en tant qu'organisateur :

créer un environnement sûr
pour les réparateurs bénévoles
et les visiteurs.



Le local

- > Le bailleur doit s'assurer que l'affectation, ainsi que la destination du local, correspondent bien à cette utilisation.

En savoir

www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F2751

- > Il met à disposition un local en bon état et aux normes de sécurité (sécurité incendie, installation électrique...).

Pour toute question relative à la couverture des risques :
voir en page 22, le document **Pourquoi s'assurer ?**



Les outils

- > Les outils mis à disposition des réparateurs bénévoles sont conformes aux normes de sécurité, propres et en bon état.



L'extincteur

- > S'assurer de la présence d'un extincteur dans le local et de sa date de validité annuelle.
- > S'informer sur la bonne utilisation d'un extincteur.
- > Faites-vous confirmer que le dispositif de prévention et de sécurité incendie est en bon état de fonctionnement.



Le kit de premiers secours

Matériel minimum conseillé :

- > une paire de gants à usage unique,
- > une couverture de survie,
- > des compresses stériles,
- > des pansements compressifs,
- > un antiseptique,
- > du sérum physiologique.

Vérifier deux fois par an le contenu.



La formation aux premiers secours

- > À chaque atelier, la présence d'au moins une personne formée à la PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) est recommandée. Cette personne est référente en cas d'urgence et facilement identifiable par un badge « Je suis formé(e) aux premiers secours. »

Comment s'informer, se former :
rendez-vous dans la rubrique **Conseils et prévention**
www.maif.fr/premierssecours



Réparateur bénévole

Conseils de sécurité

Ma responsabilité en tant que réparateur bénévole :
contribuer au bon déroulement du Repair Café,
en lisant attentivement les conseils de sécurité
des trois étapes suivantes :

1

Je prépare

2

Je répare

3

Je range

1

Je prépare

L'ESPACE DE RÉPARATION



La visibilité

- > Le plan de travail est équipé d'un éclairage fixe suffisant pour éviter les zones d'ombre, tout en évitant l'éblouissement.
- > Un éclairage nomade additionnel peut être utile pour les travaux de précision.



Le sol

- > Le sol est propre, non glissant et non encombré.



Le plan de travail

- > Le plan de travail est assez grand (2 mètres environ), stable et dégagé. Lisse et sec, il peut être agrémenté de petits rangements pratiques.
- > Prévoir une distance suffisante entre les plans de travail des réparateurs (de l'ordre d'1 mètre). Pour assurer la mobilité des réparateurs, prévoir environ 1 mètre entre la table de travail et le mur.
- > Les tables métalliques non isolantes sont dangereuses : à éviter formellement.
- > Les tables de réparation doivent être situées dans un endroit à l'abri de la pluie.

LE MATÉRIEL



Les équipements

- > Les équipements de protection individuelle (EPI) conseillés : chaussures fermées ou coques de protection, lunettes ou masque protecteur, vêtement ou tablier de protection, gants, casque, tampons d'oreille...
- > Bricoler sans bijoux : bague, bracelet, collier long, montre... S'attacher les cheveux.



Les outils

- Vérifier que les outils sont propres et en bon état de fonctionnement. Toute anomalie doit faire l'objet d'un signalement et ce matériel ne devra pas être utilisé (exemple : fil dénudé...).



L'électricité

! RAPPEL

LES DIFFÉRENTS RISQUES ÉLECTRIQUES

- Risque de contact direct avec une pièce normalement sous tension.
- Risque de contact indirect avec une pièce conductrice mise accidentellement sous tension.
- Risque de court-circuit.
- Risque d'arc électrique.

Les conséquences sont : l'électrisation, l'électrocution, l'incendie, l'explosion...

➤ L'installation électrique

- Le dispositif électrique du lieu doit être compatible avec les objets à réparer (les fours électriques et plaques de cuisson peuvent consommer jusqu'à 32A).
- Utiliser de préférence un disjoncteur différentiel de 30 mA placé au début de la ligne d'alimentation des réparateurs : il assure un surcroît de sécurité pour les réparateurs en cas de premier contact entre la terre et la phase (ou le neutre).

- Si possible, positionner sur une table libre d'accès un arrêt d'urgence apte à couper tous les circuits des réparateurs.
- Utiliser un dispositif de coupure des deux pôles facilement accessible sur la table de réparation. Ce système nomade permet au réparateur de visualiser si la prise est connectée ou non. Il peut être complété d'un interrupteur et d'un voyant qui rappelle à l'ordre.

➤ Multiprises et rallonges :

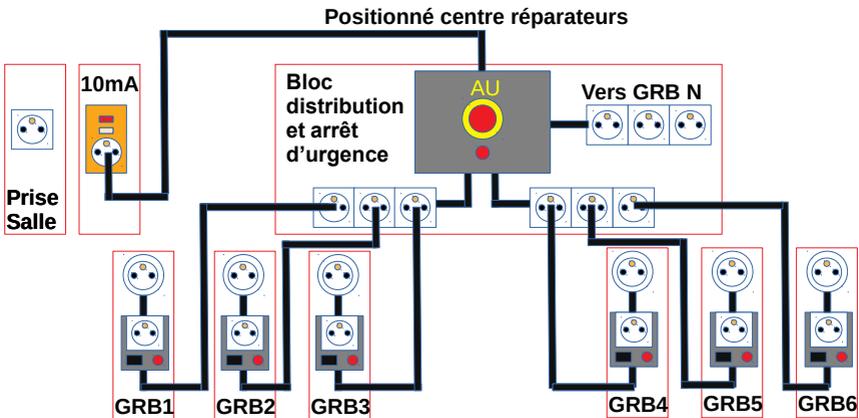
- Pour les blocs multiprise, opter pour des câbles 3G, 2,5 mm².
- Les sections de câble des connexions doivent être compatibles avec le courant disponible sur l'installation (2,5 mm² pour 16/20A et 6 mm² pour 32A).
- L'utilisation de rallonges à enrrouler avec une prise standard 16/20A est possible, mais attention, car le câble d'une rallonge non déroulée chauffe beaucoup. À utiliser en principe complètement déroulée. Pour limiter les risques de surchauffe, bannir les rallonges avec du fil de 3G 1,5 mm² et utiliser des rallonges avec du fil de 3G 2,5 mm² minimum.
- Privilégier les multiprises à différentiel incorporé et adaptées aux branchements.
- Ne pas brancher une multiprise sur une autre multiprise.
- Les câbles au sol circulent de préférence sous les tables pour éviter tout risque d'accident.



LE CONSEIL SANTÉ

Être à jour de son
vaccin antitétanique

> Le système électrique intégré complet :



Le système et la longueur des câbles sont à adapter en fonction de l'organisation de votre salle
GRB: gentils réparateurs bénévoles



LE BLOC D'ARRÊT D'URGENCE (AU)

Il s'agit d'une protection supplémentaire pour les réparateurs en cas de problème :
sa vocation est de pouvoir couper l'ensemble de l'installation électrique.

Ce système nomade est à placer sur une table au centre de l'espace « réparateurs ».

2

Je répare



Les bons réflexes

- > Toujours faire appel à ses collègues réparateurs en cas de doute ou si un appareil ne semble pas totalement sûr. Utiliser la force du collectif pour trouver une solution.
- > Mieux vaut refuser les objets présentant un quelconque risque.
- > Se faire expliquer clairement le problème rencontré (quoi ? depuis quand ?...).
- > S'assurer de l'accord du visiteur avant toute manipulation risquant de dégrader l'objet.
- > Étudier toutes les possibilités du processus de réparation et le choix des outils.
- > Avant de démonter l'objet, vérifier la réalité du problème annoncé.
- > Consulter les éventuelles fiches de dépannage et modes d'emploi.
- > Faire participer l'utilisateur dans la mesure de ses capacités (démontage/remontage, par exemple), sauf pendant les réparations électriques qui présentent un danger.
- > Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux travaux à effectuer (lunettes, gants, chaussures de protection...).



Tous les appareils et outils sont débranchés avant et après la réparation.



La réparation

- > Manipuler les outils avec précaution.
- > Surveiller constamment les outils qui nécessitent d'être chauds : les fers à souder, fers à repasser et autres résistances chauffantes. Les débrancher immédiatement après utilisation.
- > Éviter de laisser traîner des fils ou des outils sur le sol.
- > Manipuler les liquides hors de portée des appareils électriques.
- > Lors de travaux électriques, prohiber l'utilisation de bombes spray.
- > Remplacer les pièces défectueuses par des pièces identiques ou totalement compatibles.



Partager toutes ces informations avec le visiteur.



Les réparations à risques

- > Les appareils électriques : faire le maximum de manipulations **hors tension**.
- > Identifier les appareils dangereux et les précautions à prendre pour les réparer.

> Attention aux appareils munis de condensateurs de forte puissance (fours à micro-ondes, téléviseurs...). Même débranchés, ils peuvent constituer un danger. N'intervenez sur l'alimentation que si vous avez la formation requise. Faites-vous aider si vous avez un doute.

> Se méfier des pièces tournantes ou coupantes.

> Manipuler avec beaucoup de prudence, et à l'air libre, dans la mesure du possible, les liquides combustibles (alcool à brûler, acétone...), les matériaux corrosifs, les appareils sous pression. Ventiler le local en cas de manipulation de produits chimiques.



Veiller à ce que les visiteurs qui ne participent pas à la réparation, surtout les enfants, gardent une distance de sécurité par rapport au poste de travail.



Le test

> Garder une distance de sécurité lors du test de l'appareil.

> Inviter le visiteur à s'éloigner de l'appareil.

> **Pour un test sous tension :** dans la mesure du possible, s'équiper de lunettes de sécurité ; brancher l'appareil au bloc de prises protégées par un disjoncteur différentiel ; après le test, débrancher immédiatement l'appareil.



LE CONSEIL SANTÉ

Bricoler en faisant des pauses régulières et en s'hydratant, surtout en cas de fortes chaleurs.



La restitution

> Pour tout appareil potentiellement dangereux pour le visiteur, le restituer uniquement contre signature d'une fiche réparation en informant du danger potentiel.

> Signaler les incidents et/ou les situations dangereuses aux organisateurs.

> Vérifier les vis, l'isolation des fils, les soudures, etc.

> Ne jamais supprimer une sécurité annoncée comme non réparable (fusible, fusible thermique, contacteur, etc.). Toute intervention sur un dispositif de sécurité doit être réalisée par un professionnel (électricien, électronicien...).



Mineur et bricoleur ?

> Tu seras sans doute le bienvenu dans l'équipe de réparateurs bénévoles. En plus de ton talent de bricoleur et de ta bonne humeur, tu devras venir avec une autorisation écrite de l'un de tes parents.

Exemple de décharge de responsabilité pour réparateur mineur, page 24.

3

Je range



Rangement des outils et du matériel

- > Après utilisation, et avec l'aide de l'utilisateur, nettoyer et ranger les outils.
- > Protéger les outils pointus et acérés et les mettre hors d'accès.
- > Ne pas laisser d'appareil électrique en veille.
- > Débrancher les outils chauds et les laisser refroidir dans un endroit sûr avant de les ranger.
- > Nettoyer régulièrement les systèmes de ventilation des outils électriques après les avoir débranchés.
- > Laisser son plan de travail propre, prêt pour une nouvelle réparation.
- > Pour éviter tout risque d'incendie, ne pas faire sécher de tissu sur un radiateur ou un convecteur.
- > Ranger les produits inflammables immédiatement après usage et à distance de toute source de chaleur.



Le tri des déchets

- > Trier les éventuels déchets recyclables dans les poubelles prévues à cet effet : plastiques, papiers, cartons, bouts de bois...



L'objet n'a pas pu être réparé ?

- > Quoi qu'il arrive, le visiteur repart avec son objet.
- > L'équipe du Repair Café peut donner des conseils pour le donner, le recycler...



Affichage réglementaire

- ➔ Les consignes incendie et évacuation
- ➔ Le plan de localisation des équipements de secours
- ➔ Les numéros d'urgence

Les consignes incendie et évacuation



alerter et faire évacuer les lieux

- > Faites évacuer les occupants du lieu dans le calme.
- > Actionnez l'un des dispositifs donnant l'alarme.



Combattre

- > Si l'incendie est de petite ampleur, la personne compétente dans l'utilisation des extincteurs peut essayer de combattre l'incendie.



Prévenir les secours de l'extérieur

- > Pompiers : 18



Vous entendez l'alarme d'évacuation, vous devez suivre les consignes des animateurs présents et respecter la procédure d'évacuation (cf. ci-après).



Évacuer

- > Cessez immédiatement votre activité.
- > Éteignez les équipements en cours d'utilisation.
- > Dirigez-vous, sans courir, vers la sortie la plus proche, et portez assistance aux personnes à mobilité réduite.
- > Rejoignez le point de rassemblement et attendez les consignes.

Vous ne devez en aucun cas :

- > utiliser les ascenseurs... prenez les escaliers,
- > revenir en arrière,
- > prendre le temps de récupérer vos effets personnels.

Afficher le plan d'évacuation dans le local.

Le plan de localisation des équipements de secours



Issues de secours visibles
et facilement accessibles



Emplacement kit 1^{ers} secours



Emplacement équipement
rincage des yeux



Préciser où se trouve
le défibrillateur le plus proche
Renseignements auprès de la mairie.



Emplacement extincteurs



Déclencheur manuel d'alarme



Interdiction de fumer
et de vapoter

Les numéros d'urgence

112 **Numéro d'appel européen** : unique pour l'ensemble des services de secours (interconnexion). Ce numéro ne se substitue pas aux autres numéros d'urgence, mais présente l'avantage d'être commun à l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

15 **Numéro d'appel du Samu** : en charge des problèmes urgents de santé (malaise, maladie, accident) et du conseil médical.

18 **Numéro d'appel des sapeurs-pompiers** : en charge notamment des secours d'urgence aux personnes, des secours sur accidents et des incendies.

17 **Numéro d'appel de police secours** : pour une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

114 **Numéro d'appel pour sourds et malentendants** : pour toutes les urgences affectant des personnes sourdes et malentendantes, accessible par fax et SMS.



Consignes en cas d'alerte

- ➔ **Les consignes de sécurité**
en cas d'attaque terroriste
- ➔ **Les consignes de sécurité**
en cas de risques naturels

Les consignes en cas d'attaque terroriste

Trois consignes en attendant l'arrivée des forces de l'ordre et des secours.

1

S'échapper

- > Fuir si les conditions le permettent. Si possible, aider les autres à quitter les lieux du danger, ne pas s'exposer, alerter les gens autour de soi, et les dissuader de s'approcher du danger.

2

Se cacher

- > Si la fuite est impossible, s'enfermer et se barricader ou, à défaut, s'abriter derrière un obstacle solide comme un mur ou un pilier, éteindre la lumière et mettre son téléphone sur silencieux et sans vibreur.

3

Alerter

- > Une fois en sécurité, appeler les numéros d'urgence : **17 et 112**. À l'approche des forces de l'ordre, ne pas courir vers elles ou avoir des gestes brusques. Lever les mains en l'air, paumes ouvertes.

En savoir 

www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

Les consignes en cas de risques naturels



L'affichage réglementaire

- > Le document d'information communal sur les risques majeurs reprend les informations transmises par le préfet. Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Ces mesures comprennent les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.

Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître l'affichage à mettre en place en cas de risques naturels.

Les fiches sécurité

- ➔ Le tableau des compatibilités chimiques
- ➔ Le stockage des produits chimiques
- ➔ Le guide des produits dangereux

Le tableau des compatibilités chimiques

! Certains produits sont susceptibles d'interagir les uns avec les autres. Les interactions peuvent provoquer des explosions, des incendies, des projections ou des émissions de gaz dangereux.

Ces produits incompatibles doivent être stockés séparément afin d'éviter les accidents.

									
	0							+	
		+						+	
			+	0					
			0	+	0				
					0	0	0	0	0
						0	+	+	+
							0	+	+
	+	+						0	+
									0

Même s'ils affichent le même pictogramme, certains produits ne peuvent pas être stockés ensemble.

+ Les produits peuvent être stockés ensemble.

0 Les produits peuvent être stockés ensemble que si certaines dispositions sont appliquées.

Les produits ne peuvent pas être stockés ensemble.

Pour les produits inflammables, stockez vos produits dans une armoire antifeu.

Le stockage des produits chimiques

Acides, colles, résines, dégraissants, diluants, peintures..., ces produits chimiques dangereux doivent faire l'objet d'un stockage rigoureux et efficace, avec bacs de rétention en acier ou polyéthylène.

Les bacs de rétention, placés sous les contenants servent à récupérer

les liquides en cas de détérioration des contenants stockés (chocs, chutes, incendies...).

Au fond de ces bacs, une épaisseur de vermicules est nécessaire pour absorber le liquide sous le flacon en cas de fuite.

Le guide des produits dangereux

	Dangers signifiés	Conseils
LES DANGERS PHYSIQUES		
	<p>EXPLOSIF</p> <p>Le produit peut exploser au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc ou de frottements.</p>	<p>Manipuler et conserver à l'écart des sources de chaleur et autres causes d'étincelles.</p>
	<p>GAZ SOUS PRESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit peut exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés, gaz liquéfiés et gaz dissous). • Il peut causer des brûlures ou blessures liées au froid (gaz liquéfiés réfrigérés). 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger du rayonnement solaire. • Éviter le contact avec la peau pour les liquides réfrigérés.
	<p>INFLAMMABLE</p> <p>Le produit peut s'enflammer au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air ou au contact de l'eau en dégageant des gaz inflammables.</p>	<p>Manipuler et conserver à l'écart des sources de chaleur et autres causes d'étincelles.</p>
	<p>COMBURANT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit peut provoquer ou aggraver un incendie. • Il peut provoquer une explosion en présence de produits inflammables. 	<p>Manipuler et conserver à l'écart de la chaleur, des vêtements et autres matières combustibles.</p>
	<p>CORROSIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit ronge. • Il peut attaquer (ronger) ou détruire les métaux. 	<p>Conserver dans un récipient résistant à la corrosion.</p>

	Dangers signifiés	Conseils
LES DANGERS POUR LA SANTÉ		
	<p>DANGEREUX POUR LA SANTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit peut empoisonner à forte dose. • Il peut irriter la peau, les yeux, les voies respiratoires. • Il peut provoquer des allergies cutanées. • Il peut provoquer somnolence ou vertige. 	Éviter tout contact avec le produit.
	<p>TOXIQUE OU MORTEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit peut tuer rapidement. • Il empoisonne rapidement, même à faible dose. 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter un équipement de protection. • Éviter tout contact (oral, cutané, par inhalation) avec le produit, et laver soigneusement les zones exposées après usage.
	<p>CORROSIF</p> <p>Le produit peut provoquer des brûlures de la peau et des lésions aux yeux en cas de contact ou de projection.</p>	Éviter tout contact avec les yeux et la peau, ne pas inhaler.
	<p>TRÈS DANGEREUX POUR LA SANTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit peut provoquer le cancer. • Il peut modifier l'ADN. • Il peut nuire à la fertilité ou au fœtus. • Il peut altérer le fonctionnement de certains organes. • Il peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. • Il peut provoquer des difficultés respiratoires ou des allergies respiratoires (ex.: asthme). 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter un équipement de protection. • Se procurer les instructions avant utilisation. • Éviter tout contact avec le produit et laver soigneusement les zones exposées après usage.
LES DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT		
	<p>DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le produit pollue. • Il provoque des effets néfastes (à court et/ou à long terme) sur les organismes du milieu aquatique. 	Ne pas rejeter dans l'environnement.
	<p>DANGEREUX POUR LA COUCHE D'OZONE</p> <p>Le produit détruit la couche d'ozone.</p>	Ne pas rejeter dans l'environnement.

Annexes

La couverture des risques

Pourquoi s'assurer ?

Vous allez ouvrir votre Repair Café, dans un local loué ou prêté, dans lequel plusieurs personnes vont s'exercer à une activité de réparation sur différents matériels.

Les risques existent (dommages mobiliers ou immobiliers, blessures...), et vous pouvez, en tant qu'organisateur, être confronté à des responsabilités multiples. Pour vous prémunir, une bonne assurance est indispensable. D'ailleurs, assurer votre responsabilité civile locative est obligatoire. Ne soyez pas votre propre assureur, c'est beaucoup trop risqué. En cas de sinistre

important, c'est la survie de l'activité de la structure qui peut être mise en cause et en tant que dirigeant, c'est votre propre patrimoine qui peut être mis en jeu en cas de faute personnelle.

Voilà pourquoi MAIF propose aux Repair Cafés de France une protection globale forfaitaire des biens et des personnes, simple et efficace, avec un minimum de temps consacré à la gestion administrative (pas de liste nominative des personnes assurées, pas de liste exhaustive des biens et des locaux...).

Bien couverts, vous pourrez ainsi agir en toute sérénité.

À NOTER

Il est important que les activités du Repair Café soient organisées au sein d'une association. À défaut d'existence d'une personne morale, vous ne pouvez pas souscrire de contrat d'assurance pour le Repair Café, et c'est alors votre responsabilité personnelle qui peut être mise en cause, civilement ou pénalement.

Retrouvez tous nos conseils pour créer une association sur :

www.maif.fr/creer-association

ainsi que nos modèles de statuts commentés sur :

www.maif.fr/statuts-associatifs

Pour quels risques ?

Essentiellement pour :

> **les risques liés à l'occupation des locaux** (votre propriétaire vous demandera l'attestation obligatoire de responsabilité civile locative).

Par exemple : un pot de peinture renversé tache le sol ou un appareil défectueux que vous utilisez est à l'origine d'un court-circuit et déclenche un incendie.

> **les risques liés aux conséquences d'un sinistre** provoqué par une mauvaise réparation.

Par exemple : une lampe réparée par un bénévole dans le Repair Café provoque ensuite un incendie dans la maison où elle a été ramenée, suite à un problème d'ordre électrique; la responsabilité du Repair Café est engagée.

> **les risques liés aux personnes** (experts, bénévoles, animateurs, usagers...) qui exercent une activité au sein du Repair Café, pour leurs blessures.

Par exemple : un participant s'entaille profondément la main à l'occasion de la réparation d'un appareil.

Pour tout renseignement ou devis :

contactez nos conseillers MAIF spécialisés Associations et Collectivités au :

09 78 97 98 99 (hors Drom. Appel non surtaxé, coût selon opérateur)

ou rendez-vous sur :

www.maif.fr/multirisqueassociations

La décharge de responsabilité pour réparateur mineur

➔ Exemple de décharge :

Nom, Prénom
Adresse
Téléphone
E-mail

Je soussigné(e) *nom, prénom*
habitant à *adresse*
déclare dégager de toutes responsabilités *nom, prénom*
en cas d'incident de toute nature que ce soit, ayant lieu :
le à
à l'égard de mon enfant *nom, prénom*
que j'autorise à participer à l'atelier Repair Café en tant que réparateur bénévole.

Fait le :

Signature du représentant légal :
(précédée de la mention lu et approuvé)



Ce livret a été coconstruit avec l'amical concours des Repair Cafés Sophia Antipolis (Valbonne, Antibes, Biot), pays de Grasse et Cannes Lérins, que nous remercions vivement.

Les conseils fournis dans ce document ne présentent qu'un caractère informatif. Aucune responsabilité ne saurait être engagée en raison de l'utilisation et/ou de l'interprétation de ces recommandations.

En savoir plus sur la prévention des risques, consultez notre rubrique sur : maif.fr/conseilsdeprevention



ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :

Privilégier la réparation et le recyclage pour lutter contre le **gaspillage**, réduire nos émissions de CO₂ dans nos bureaux, nos achats et nos déplacements, **décarboner** l'économie et accompagner les secteurs en **transition énergétique**, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix.

#ChaqueActeCompte

www.chaqueactecompte.fr

MAIF.FR

Retrouvez-nous aussi sur   

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprises régies par le Code des assurances.

03/2020 - Réalisation : Nathalie Louvet pour le Studio de création MAIF. © Photos : Darri/MAIF, Benoît MARTIN/MAIF, Rafal RODZOCH | Milton BROWN/GettyImages, Franck TOMPS/MAIF

Soutenu par

Proposé par



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



assureur militant